

Rapports entre l'aide et le commerce (Président: Max Drouin)

La Commission s'est réjouie de voir, dans le budget de mars dernier, qu'au moins la moitié des nouveaux crédits prévus pour l'aide publique au développement seraient versés dans un fonds pour l'aide et le commerce international qui servira à soutenir la participation accrue des entreprises qui exportent dans les pays en développement ou qui y font affaire. Cette mesure est perçue comme une étape très positive visant à accroître l'aide et à multiplier les exportations pour ainsi créer plus d'emplois au Canada.

La Commission appuie fermement cet objectif et se propose de consulter d'autres représentants du secteur privé, notamment les syndicats et le patronat, afin d'élaborer des recommandations concernant l'utilisation des crédits et le rôle que pourrait jouer à cet égard la Société pour l'expansion des exportations. D'une manière générale, la Commission est d'avis qu'il s'agit d'un geste concret pour favoriser le développement économique des pays du Tiers Monde. Elle croit également que ces sommes devraient être consacrées à des secteurs dans lesquels les biens et services canadiens répondent à des besoins réels qu'il est impossible de satisfaire sur place.

La Commission a noté avec satisfaction la création récente à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) d'une Direction générale de la coopération avec le milieu des affaires chargée d'assurer une meilleure liaison avec ce milieu en servant de point de convergence pour l'élaboration de politiques sur des questions comme le fonds pour l'aide et le commerce international, les fonctions de liaison et le programme de coopération industrielle. Cette mesure s'inspire directement de recommandations présentées par la Commission au sujet de la gestion du programme d'aide du Canada.

La Commission s'inquiète depuis un certain temps déjà du faible nombre de contrats accordés à des fournisseurs canadiens par des institutions financières internationales (IFI) comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, surtout si l'on considère les contributions versées à ces institutions. De récentes études révèlent que le Canada se classe entre le 7^e et le 12^e rang pour ce qui est des marchés obtenus, tandis qu'il se situe entre le 2^e et le 7^e rang pour ce qui est des contributions versées. Le rapport entre les contrats obtenus par le Canada et les contributions qu'il verse est en moyenne de 66 cents par dollar; il se situe entre 3,46 \$ et 2,04 \$ respectivement pour la plupart des pays concurrents d'Europe et le Japon. Cette piètre performance des entreprises canadiennes fait actuellement l'objet d'un examen afin de déterminer si la modification de la méthode de contribution (par exemple, davantage de cofinancement de projets avec les fonds de l'ACDI) et de la représentation du Canada au sein des institutions financières internationales permettrait d'améliorer la part des contrats accordés au Canada par les IFI.
